

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 11 mars 2008 à 19 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Sandra East, Paule Fortier et Lise Landry, MM. Michel Arcand et Pierre Bertrand, tous commissaires formant quorum, ainsi que Mmes Karine Lefrançois et Elisa Rietzschel, commissaires-parents.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Yves Marcotte, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Denis Riopel, dir. adj. serv. ress. mat. et Jacques Richer, cons. en gest. serv. aff. corp. et comm., ainsi que Mmes Johanne Beaulieu et Nadine Blais, MM. Daniel Legault et Jean Paquette, commissaires.

Mme Guylaine Richer a prévenu de son absence.

OUVERTURE

La présidente, Mme Guylaine Richer, ayant prévenu de son absence, la séance est ouverte par le vice-président, M. Michel Arcand. Les commissaires présents forment quorum.

Il est 19 h 30.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CE-080311-2032

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 12 février 2008.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CE-080311-2033

Il est proposé par Mme Paule Fortier

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

4. Probation de gestionnaires;
5. Travaux dans nos établissements :
 - 5.1 Réfection de la toiture au Pavillon Léopold (ESO) : adjudication de contrat;

- 5.2 Réfection partielle de la toiture à l'école Saint-Gabriel (pavillon Notre-Dame) : adjudication de contrat;
- 6. Renouvellement des assurances de la CSSMI;
- 8.1 Effets scolaires;

Adopté

PROBATION DE GESTIONNAIRES

La direction générale dépose son rapport sur la probation de deux gestionnaires. Elle indique que Mmes Nathalie Joannette, directrice au Centre de formation continue des Patriotes, et Suzanne Beaudet, directrice adjointe au Centre de formation des Nouvelles-Technologies, ont accompli cette étape avec succès.

RÉFECTION DE LA TOITURE AU PAVILLON LÉOPOLD - ESO

Résolution n° CE-080311-2034

ATTENDU l'appel d'offres public pour le choix de l'entrepreneur général;

ATTENDU la recommandation de Claude Hamelin Lalonde Architecte;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux de réfection de la toiture au Pavillon Léopold (école secondaire d'Oka) à l'entrepreneur général Les Entreprises Cloutier & Gagnon Itée, pour la somme de 167 950,09 \$ toutes taxes incluses, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer ledit contrat.

Adopté

RÉFECTION PARTIELLE DE LA TOITURE – ÉCOLE SAINT-GABRIEL

Résolution n° CE-080311-2035

ATTENDU l'appel d'offres public pour le choix de l'entrepreneur général;

ATTENDU la recommandation de L'Écuyer Lefavre Architectes;

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux de réfection partielle de la toiture à l'école Saint-Gabriel (Pavillon Notre-Dame) à l'entrepreneur général Maurice Lachance inc., pour la somme de 149 441,99 \$ toutes taxes incluses, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer ledit contrat.

Adopté

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES DE LA CSSMI

Résolution n° CE-080311-2036

ATTENDU que depuis l'année 2003-2004, le contrat pour les assurances de la Commission scolaire a été renouvelé annuellement avec la firme Lemieux, Ryan & Associés;

ATTENDU l'excellent service offert par Lemieux, Ryan & Associés;

ATTENDU l'expertise de Lemieux, Ryan & Associés et leur collaboration, afin d'obtenir de nos assureurs les meilleurs couvertures disponibles sur le marché;

ATTENDU l'expertise de Lemieux, Ryan & Associés et leur collaboration, afin d'éviter à la Commission scolaire d'augmenter ses réclamations et ainsi éviter une hausse des primes;

ATTENDU les conditions actuelles du marché des assurances pour les institutions publiques en général et les commissions scolaires en particulier;

ATTENDU les conditions de renouvellement annoncées par Lemieux, Ryan & Associés à la Commission scolaire pour l'année scolaire 2008-2009, en tenant compte de sa participation aux Jeux du Québec 2009;

ATTENDU les dispositions de la politique d'approvisionnement de biens et de services;

ATTENDU les pouvoirs délégués au comité exécutif par le conseil des commissaires;

Il est proposé par M. Pierre Bertrand

DE MANDATER la direction du service des affaires corporatives et des communications pour négocier de gré à gré le renouvellement des assurances actuelles de la Commission scolaire avec la firme Lemieux, Ryan & Associés, et de faire rapport au comité exécutif pour décision.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n^o CE-080311-2037

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 20 h.

Michel Arcand, vice-président

Yves Marcotte, secrétaire général